

Nouvelle offre de formations 2019-2023			Rythme d'alternance
LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Gestion juridique des contrats d'assurance	Rythme alterné une semaine sur deux : lundi, mardi, mercredi en entreprise et jeudi, vendredi en cours / lundi, mardi en entreprise et mercredi, jeudi, vendredi en cours
LP	Management et gestion des organisations	Management des entreprises de distribution en réseau	Formation en alternance : 2,5 jours en entreprise et 2,5 jours à l'université.
LP	Management et gestion des organisations	Management des réseaux et systèmes d'information	Formation en alternance : 2,5 jours en entreprise et 2,5 jours à l'université.
L3	Economie et Gestion	parcours science de gestion	
L3	Droit réservée aux sportifs de haut niveau		Le rythme d'alternance est un rythme bihebdomadaire : Semaine A : 2 jours en CFA, 3 jours en entreprise / Semaine B : 3 jours en CFA, deux jours en entreprise.
M	Droit social	Droit et pratique des relations de travail	Alternance : IMMERSION PROFESSIONNELLE : De fin septembre à mi-mai : une semaine sur deux est accomplie dans l'organisme d'accueil. Du début juin à fin septembre : à temps complet dans l'organisme d'accueil. ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES : Du début septembre à fin septembre : enseignements académiques à temps complet. Du début octobre à fin mai inclus : une semaine sur deux à l'Université
M	Droit des affaires	Droit des affaires et management	L'apprentissage se fait en entreprise ou cabinet. Il conduit à un rythme en alternance : 3 mois d'enseignements (septembre, octobre, mi-novembre) ; 8 mois en alternance (1 semaine de cours et 3 semaines d'apprentissage de mi-novembre à mi-juillet).
M	Droit des affaires	Droit privé et public des affaires (Sportifs haut niveau)	



Nouvelle offre de formations 2019-2023			Rythme d'alternance
M	Droit fiscal	Droit fiscal	Dans la branche professionnelle, l'étudiant rédige, à l'issue de son stage d'une durée de trois mois (avril, mai, juin) ou des trois premiers mois de son apprentissage à plein temps (avril, mai, juin) un rapport de stage, accompagné d'une étude dont le sujet, agréé par le responsable du diplôme et le maître de stage ou d'apprentissage, porte sur une question abordée au cours du stage ou de l'apprentissage.
M	Droit privé	Droit des médias (apprentissage)	L'année (de la mi-septembre à la mi-septembre) est organisée afin de permettre de suivre, de façon alternée, une formation académique et une activité professionnelle (en apprentissage ou en stage) : De la mi-septembre à mai : les étudiants mènent de front leur exercice professionnel en entreprise (contrat d'apprentissage d'un an ou stage de 6 mois) et leurs enseignements à un rythme de deux jours par semaine à l'Université (centre Panthéon) avec, tous les 2 mois, une semaine de cours intensifs. En mars, toute la promotion participe à un voyage d'études d'une semaine à Lille, dans le cadre du Festival Séries Mania : participation aux ateliers et conférences, organisation de la remise du prix du meilleur article juridique dans le domaine des médias. A partir de la fin mai, les cours et les examens étant achevés, les étudiants consacrent la majeure partie de leur temps à leurs missions en entreprise, tout en réservant du temps à la rédaction de leur mémoire et quelques jours à des ateliers de formation à l'Université.

Nouvelle offre de formations 2019-2023			Rythme d'alternance
M	Droit privé	Droit du marché et du patrimoine artistiques	Stage ou apprentissage – 10 ECTS Une partie de la formation, au minimum 5 mois, est consacrée à l'apprentissage, avec rapport devant un jury composé du tuteur pédagogique, du maître d'apprentissage et éventuellement d'un autre enseignant intervenant au sein de la formation ; À défaut d'un contrat d'apprentissage, un stage auprès d'une entreprise, d'un établissement public, etc., relevant du secteur de l'art doit être réalisé, pendant une durée de 5 mois. Module en apprentissage : - Tutorat : 10h par étudiant ; - Conduite de projets : 17h.
M	Droit de l'immobilier	Droit immobilier et de la construction	Les étudiants en apprentissage doivent être à mi-temps en entreprise.
M	Droit des assurances	Assurances	Les étudiants suivent une formation en alternance : la moitié de la semaine en entreprise, l'autre moitié à l'université où ils participent aux mêmes enseignements que les étudiants de la formation initiale classique, ainsi qu'à certains enseignements qui leurs sont spécifiques.
M	Droit du patrimoine	Gestion du patrimoine privé et professionnel	Apprentissage (2,5 jours par semaine*)
M	Droit public	Droit sanitaire et social	Voyage d'étude obligatoire pour les apprentis (35h) Tutorat pour les étudiants en alternance (70h)
M	Droit des collectivités territoriales	Juriste conseil des collectivités territoriales	Stage professionnel dans un organisme d'accueil en lien avec les collectivités territoriales en alternance intra-hebdomadaire (sous le régime du contrat d'apprentissage sauf exception)
M	Intelligence économique	Défense et dynamiques	
M	Économie de l'entreprise et des marchés	Stratégies de l'entreprise et économie des organisations	
M	Management et commerce	Management et commerce	
M	Économie et management	Économie et management publics	



Nouvelle offre de formations 2019-2023			Rythme d'alternance
M	Économétrie, statistique	Ingénierie statistique et financière	Cursus en apprentissage (les étudiants apprentis sont en entreprises pendant l'équivalent de 28 semaines, soit environ 1000h), organisé en 4 périodes : - 6 semaines de plein-temps à l'université, - 6 semaines avec 3 jours à l'université et 2 jours en entreprise, - 12 semaines avec 2 jours à l'université et 3 jours en entreprise, - jusqu'à échéance du contrat d'apprentissage, plein-temps en entreprise.
M	Analyse et politique	Recherches en sciences	
M	Gestion des ressources humaines	Gestion des ressources humaines et management public	Master 1 L'année universitaire commence habituellement début octobre. L'apprenti passe 2,5 jours par semaine au sein de son administration d'accueil (lundi à mercredi matin inclus), puis 2,5 jours à l'université (mercredi après-midi à vendredi). À partir de la fin des cours et des examens (généralement fin juin), ainsi que pendant les congés universitaires, l'apprenti est à temps plein en administration. Les congés payés (5 semaines par an) sont pris sur les périodes en administration. Master 2 L'année universitaire commence habituellement début septembre. La formation débute par une phase d'immersion théorique à l'Université. À partir du mois d'octobre, l'étudiant passe deux à trois semaines par mois dans son administration d'accueil et une à deux semaines à l'université. À partir de la fin des cours (généralement début juillet), ainsi que pendant les congés universitaires, l'étudiant est à temps plein en administration. Les congés payés (5 semaines par an) sont pris sur les périodes en administration



Nouvelle offre de formations 2019-2023			Rythme d'alternance
M	Gestion des ressources humaines	Gestion des ressources humaines et relations du travail	Première année/Master 1 L'année universitaire commence habituellement début octobre. L'apprenti passe 2,5 jours par semaine en entreprise (lundi à mercredi matin inclus), puis 2,5 jours à l'université (mercredi après-midi à vendredi). À partir de la fin des cours et des examens (généralement fin juin), ainsi que pendant les congés universitaires, l'apprenti est à temps plein en entreprise. Les congés payés (5 semaines par an) sont pris sur les périodes en entreprise. Deuxième année/Master 2 L'année universitaire commence habituellement début septembre. La formation débute par une phase d'immersion théorique à l'Université. À partir du mois de novembre, l'apprenti passe 3 semaines par mois en entreprise et une semaine à l'université. À partir de la fin des cours (généralement début juillet), ainsi que pendant les congés universitaires, l'apprenti est à temps plein en entreprise. Les congés payés (5 semaines par an) sont pris sur les périodes en entreprise
M	Gestion des ressources humaines	Gestion des ressources humaines internationales	First year (Master 1) : Academic year usually starts in October. The apprentice spends 2,5 days a week in the company (Monday to Wednesday morning included) and 2,5 days at University (Wednesday afternoon to Friday). From the end of the classes/exams (generally around late June) and during University breaks, the apprentice works full time in the company. Second year (Master 2) : Academic year usually starts in September and classes generally end at the beginning of July. The year is organized as follows: from September to late October: full-time classes; from November to the beginning of July: 3 weeks in the company & 1 week of classes; from July to September: full-time in the apprenticeship company.



Nouvelle offre de formations 2019-2023			Rythme d'alternance
M	Entrepreneuriat et management de projet	Management stratégique et entrepreneuriat	Organisation de l'alternance : 1ère année : 2,5 jours à l'université / 2,5 jours en Entreprise, à plein temps à partir de juin 2ème année : 2 jours à l'université / 3 jours en Entreprise, à plein temps à partir d'avril.
M	Marketing, vente	Marketing et communication /	
M	Gestion de production, logistique, achats	Management des projets logistiques	Alternance : rythme de l'alternance En première année : 2.5 jours/semaine en entreprise, 2.5 jours/semaine à l'université En seconde année : 3 jours/semaine en entreprise, 2 jours/semaine à l'université
M	Information, communication	Journalisme	
M	Information, communication	Médias et mondialisation	
M	Information, communication	Médias, langages et sociétés	
M	Information, communication	Médias, publics et cultures	
M	Information, communication	Médias, communication et villes numériques	